



DES VILLES INNOVATRICES ET DURABLES

Le rapport intitulé “Des villes européennes innovatrices et durables” entend procéder à une évaluation globale dans le cadre de l’examen du programme de la Fondation consacré aux innovations en matière d’environnement urbain.

Il se compose de quatre volets.

- Le premier aborde la nature de l’innovation, l’idée des meilleures pratiques, l’évaluation des performances urbaines et la nécessité d’étendre la définition du développement durable.
- Le deuxième propose une méthodologie et une taxonomie capables d’évaluer les innovations urbaines, en soulignant comment les glissements conceptuels, tels que l’idée de développement durable proprement dite, se répercutent, en cascade, sur les innovations urbaines et les meilleures pratiques.
- Le troisième présente une synthèse d’une ville durable idéale composite et met en relief un vaste éventail d’innovations de meilleures et de bonnes pratiques rencontrées dans des villes européennes. Cette démarche s’avère utile puisqu’elle permet aux villes d’évaluer leurs performances, d’expliquer les tendances qui marquent les innovations urbaines et de révéler les carences qui pourraient justifier de nouvelles innovations.
- Le quatrième rassemble les divers éléments, tire des conclusions générales, indique les points d’émergence potentiels de nouvelles phases d’innovation urbaine et esquisse les évolutions futures de bases de données de bonnes pratiques.

Le rapport recourt à une riche collection d’informations relatives aux innovations urbaines - au total plus de 500 - dont 105 projets novateurs, épinglés comme des exemples des meilleures pratiques au sein du programme de la Fondation, 116 exemples extraits de la base de données Habitat des Nations unies sur les meilleures pratiques dans l’Union européenne, 100 initiatives d’entreprises qui mettent en œuvre la Déclaration européenne du réseau d’entreprises contre l’exclusion sociale, plus de 70 tirés de la base de données d’Euronet et du Conseil international pour les initiatives écologiques communales, 60 provenant des bonnes pratiques en matière d’environnement urbain produites par l’Académie européenne de l’environnement urbain à Berlin. Ils ont été complétés par de multiples autres sources qui comportent notamment des exemples connus des auteurs du rapport, mais qui ne font pas l’objet de publications, ainsi que ceux fournis par des organisations telles que le Prince of Wales Business Leaders Forum et le Social Venture Network Europe.



■ Donner un sens au processus d'innovation

Les auteurs relèvent à quel point les publications consacrées à l'innovation émanent de traditions diverses et les définitions abondent - bon nombre d'entre elles reposent sur la formulation classique de Schumpeter, à savoir l'exploitation commerciale d'une invention (Schumpeter 1939). Le rapport aborde des travaux récents sur l'innovation tels que ceux de Tudor Rickards pour qui l'innovation est un processus qui débute par une idée créatrice et s'achève par sa mise en œuvre, moment auquel elle se transforme en routine (Rickards 1990, 1991, 1996). La créativité est importante à chacun des stades. Les innovations ont donc fondamentalement des cycles de vie: quelque chose peut être innovateur à un moment donné, mais il se peut que cela doive être adapté par la suite et réinventé.

Comme les questions urbaines sont en général du ressort d'organismes publics, elles ne recherchent pas habituellement ou nécessairement des retombées commerciales directes; les critères qui servent à jauger les innovations urbaines peuvent ainsi se démarquer de critères commerciaux normaux. Ils peuvent contenir de bons arguments publics et les actions entreprises peuvent concerner des diminutions des ressources utilisées ou des niveaux de pollution, la promotion de la cohésion sociale et la réduction de la fracture sociale, les changements de comportement tels que l'abandon de la voiture particulière au profit des transports en commun ou une meilleure reconnaissance des avantages potentiels de la compréhension interculturelle, voire le soutien de nouveaux types d'activités commerciales. De telles initiatives peuvent pourtant - et c'est important - présenter à plus long terme des avantages commerciaux pour les villes concernées puisqu'elles accentuent leur charme, leur compétitivité et la qualité de la vie.

Notre définition de l'innovation est dès lors large: une innovation consiste à concrétiser la réalisation d'une idée nouvelle en véritables pratiques soit à caractère commercial, soit dans le domaine public ou le bénévolat. Fait révélateur, ce qui est novateur pour une ville peut être tout à fait courant dans une autre et, dans une certaine mesure, l'innovation peut résider dans le regard porté par l'observateur. Le caractère innovant peut cependant être apprécié dans une perspective européenne, ce que le rapport tente de faire.

■ Les meilleures pratiques et l'évaluation des performances

L'intérêt porté aux innovations urbaines concorde avec les préoccupations en matière de "meilleures pratiques" et d'"évaluation des performances urbaines"; la Fondation y a fait œuvre de pionnier.

On s'accorde à reconnaître que les meilleures pratiques sont avant tout de "bons projets qui ont été élaborés quelque part et peuvent être reproduits dans ma ville", notamment grâce à une mise en œuvre active ou à l'"apprentissage par l'action".

■ Le développement urbain durable

La notion de développement durable a vu le jour dans le domaine de l'environnement; elle a acquis sa crédibilité mondiale tout d'abord grâce au rapport Brundtland de 1987, puis au sommet de Rio en 1992 et au programme Action 21 local. En 1995, le sommet mondial des Nations unies consacré au développement social, qui s'est tenu à Copenhague, a conforté la nouvelle idée selon laquelle le développement durable est aussi fortement marqué par des dimensions sociales. Le présent rapport traite le développement durable comme un concept global aux dimensions économiques, sociales et culturelles ou, en bref, comme un développement durable multiple. Le développement urbain durable (aussi appelé durabilité urbaine) permet dès lors à une ville de faire preuve d'autonomie, de souplesse et de sensibilité face à des conditions mouvantes.

■ La taxonomie et l'évaluation des innovations urbaines

Le rapport esquisse une "matrice de l'innovation" qui doit servir à décrire les points de jaillissement des étincelles des innovations. Celles-ci impliquent un processus de pensée créative: la faculté d'appréhender un problème sous un angle nouveau, voire peut-être de le reformuler comme s'il était tout à fait différent et d'ouvrir un éventail très différent de solutions envisageables. Cette démarche peut quelquefois s'avérer essentielle depuis qu'il a été suggéré que la maladie mentale pourrait être mieux soignée en dehors des hôpitaux psychiatriques ou que la planification de la circulation ne devait pas consister à modifier la ville pour la voiture, mais à réfréner son utilisation pour préserver l'environnement urbain. Cela s'avère parfois secondaire et ne suppose pas qu'il faille fondamentalement changer de paradigme, mais la redéfinition du problème ouvre des perspectives de solutions différentes.

Il existe donc toute une panoplie de solutions novatrices; leur nombre dépend dans une certaine mesure du discernement, mais il est utile d'en distinguer au moins sept niveaux: le changement de méta-paradigme qui consiste à réorganiser intégralement la réalité et la conceptualisation du monde. Ces dernières années, la notion de développement durable en constitue l'exemple le plus flagrant. Le changement de paradigme, une redéfinition fondamentale d'un problème dans un domaine spécifique tel que les transports. Une



innovation de base qui incarne une nouvelle façon d'atteindre un objectif spécifique. Les meilleures pratiques, une réalisation remarquable d'un projet. Les bonnes pratiques, une réalisation qui atteint un niveau de référence standard. Les mauvaises pratiques, la poursuite de pratiques qui présentent des points faibles et, enfin, les pratiques épouvantables qui contrarient sciemment le principe du développement durable.

La liste de sujets potentiels ou de domaines politiques dans lesquels le caractère innovateur d'initiatives peut être évalué est très longue, à savoir:

- le trafic, p. ex. les restrictions ou les transports en commun;
- les communications, p. ex. le câblage des villes;
- la régénération économique, p. ex. le passage d'une ville du secteur manufacturier aux services ou des développements dans des branches d'activité spécifiques;
- la promotion de la cohésion sociale;
- la mise en place de formules de logement et de moyens de construction;
- l'infrastructure, p. ex. de nouvelles formes de réseaux d'égoûts plus durables;
- les loisirs, p. ex. en repensant l'utilisation et la finalité des parcs;
- les activités culturelles, p. ex. l'idée d'une ville à vocation festivalière;
- les espaces publics et la création de territoires partagés;
- la conduite des affaires urbaines, p. ex. de nouvelles formes de participation et de démocratie;
- de nouvelles structures d'organisation capables de satisfaire les besoins à venir;
- des indicateurs, un suivi, une évaluation et l'établissement de références pour juger des performances.

■ Les dilemmes de la réflexion sur les innovations urbaines

Un ensemble de tableaux joints au deuxième volet du rapport illustre comment la matrice de l'innovation fonctionne dans dix de ces secteurs et comment un mode de pensée créatif et une reconceptualisation des problèmes ont conduit à une série d'innovations et de meilleures pratiques. Le rapport souligne également quelques questions qui posent problème et des dilemmes d'ordre stratégique lorsqu'il s'agit de planifier l'innovation. Citons notamment:

Les dimensions multiples: les innovations peuvent concerner des produits finals, des technologies appliquées, des techniques et des procédures utilisées, des processus tels que la consultation, des mécanismes de mise en œuvre, la manière de redéfinir les problèmes, la détermination du public cible, la façon d'agir sur les comportements et d'appréhender des contextes professionnels particuliers.

L'asservissement au temps et à l'espace: les innovations évoluent et sont imitées, en règle générale à des moments spécifiques et dans des espaces géographiques particuliers. Certaines innovations ne peuvent voir le jour qu'en présence de conditions propices.

La relativité culturelle: ces principes sont-ils enracinés dans l'idée du développement durable qui demeure vraie indépendamment des conditions culturelles et locales?

Les bouquets d'innovations: les innovations n'apparaissent pas obligatoirement seules, mais elles semblent essaimer en des lieux déterminés à des moments donnés. Le rapport recense quelques-uns de ces bouquets.

La reproductibilité: de nombreux projets semblent en principe reproductibles, mais ils ne le sont pas dans la réalité à cause de traditions, de niveaux de développement et de sensibilisation au sein d'une ville déterminée et de son contexte culturel.

Les points faibles imprévus: au fil de leur évolution, les meilleures pratiques peuvent à la longue présenter des faiblesses imprévues et invisibles qui réclament à leur tour d'autres innovations afin de pallier l'origine d'un problème nouvellement révélée.

Rendre les institutions innovatrices: les institutions proprement dites sont des sources importantes de potentiel innovateur et peuvent être transformées en centres d'innovations. Cela peut par exemple revenir à modifier les processus appliqués par les pouvoirs publics locaux.

■ La ville durable idéale

Le troisième volet évoque une série de "cas idéaux" de villes durables et innovantes qui reposent sur les meilleures pratiques et des innovations dans quelques domaines d'actualité. Nous avons tout d'abord été frappés par le fait que les meilleures pratiques ont tendance à apparaître dans des secteurs spécifiques, dans une écrasante majorité dans le contexte du développement durable respectueux de l'environnement comme les transports, la gestion des déchets ou l'énergie, ensuite par leur propension à s'agglomérer autour de sites géographiques spécifiques comme le Bade-Wurtemberg et l'Émilie-Romagne, deux régions



déjà réputées pour leurs innovations dans d'autres secteurs tels que le développement industriel.

Les "cas idéaux" sont évoqués sous l'étiquette des principales catégories énumérées dans le deuxième volet: environnement (transports et utilisation des sols, énergie, déchets et émissions, préservation et amélioration des écosystèmes naturels, éducation et diffusion, gestion urbaine); économie (mécanismes financiers, création d'emplois, activités conformes à l'intérêt collectif); social (renforcement des moyens d'action et environnements à dimension humaine); culture (identité, particularisme et sens civique, cohésion sociale, compréhension interculturelle et intergénérationnelle, perfectionnement des aptitudes, régénération et culture urbaines). L'analyse révèle que, pour l'heure, les meilleures pratiques du développement durable se sont très largement concentrées sur des situations environnementales. Ceci soulève la question de savoir pourquoi une ville capable d'élaborer les meilleures pratiques opérationnelles dans un domaine et au fait des meilleures pratiques dans d'autres cités ne serait-elle pas en mesure de réaliser des meilleures pratiques analogues dans toute la palette du développement durable?

■ Les initiatives en matière d'environnement

Il arrive fréquemment que différentes villes semblent adopter des politiques très similaires: en matière de transport, zones de circulation à 30 km/h, extensions du métro léger assorties d'une coopération avec des sociétés de métro lourd, cartes de voyage, réseaux denses de pistes cyclables avec priorité aux carrefours dotés d'une signalisation; en matière d'énergie, audits énergétiques menés à l'échelle de la ville, "îlots" de chauffage urbain avec cogénération de chaleur et de puissance, tarifs énergétiques progressifs destinés à pénaliser les consommateurs gaspilleurs; en matière de déchets/d'émissions, collecte sélective des déchets organiques; surveillance urbaine de la qualité de l'air. Les villes qui optent pour des innovations similaires ont tendance à se concentrer géographiquement - par exemple les "villes innovantes dans les transports" dans le sud-ouest de l'Allemagne, l'est de la France, le nord de la partie centrale de la Suisse (Karlsruhe, Fribourg, Mulhouse, Bâle, Zurich) et le nord de la partie centrale de l'Italie (Bologne, Pérouse, Orvieto, Spoleto) et les "villes innovatrices dans le secteur de l'énergie" dans le sud de l'Allemagne, le nord de la Suisse, l'Autriche (Sarrebruck, Zurich, Vienne). D'autres innovations, telles que la priorité aux vélos, le chauffage solaire ou la collecte sélective des déchets organiques, semblent plus largement répandues. Dans certains cas, l'explication peut résider dans la pression des

événements: ainsi, le sud de l'Allemagne présente l'un des taux de motorisation les plus élevés d'Europe bien que toutes les villes de cette région ne semblent pas avoir la même fibre innovante. Dans d'autres, l'explication est plus difficile à saisir: les solutions qui prônent l'énergie solaire ne sont apparemment pas regroupées dans des villes plus ensoleillées, à l'instar des solutions énergétiques qui ne se retrouvent pas nécessairement dans les villes plus froides.

■ Les initiatives économiques

Dans le secteur économique, les sujets concernent généralement l'accès des communautés marginalisées aux capitaux, l'amélioration de la formation pour les personnes qui trouvent difficilement un emploi, la promotion de l'intégration raciale au sein des entreprises, le lancement d'initiatives d'emplois verts, la découverte de démarches innovantes aptes à éviter les doubles emplois et la création de nouveaux emplois. La popularité de ces projets dépend de deux facteurs: tout d'abord, la nature du débat sur la responsabilité des entreprises dans un pays donné et les structures des mesures d'encouragement dans les villes, régions ou pays. Comme beaucoup de ces initiatives dépendent des activités menées dans les entreprises, nous n'avons pas recensé de villes ou régions particulières où elles seraient spécifiquement regroupées.

■ Les initiatives sociales

Au plan social, l'octroi de droits (habilitation) constitue l'élément-clé et bon nombre d'initiatives font plus directement participer les gens à la prise des décisions, mais pas d'une manière symbolique, notamment dans les secteurs plus défavorisés. Une gamme variée de procédures de consultation permet d'atteindre cet objectif. On a de plus en plus recherché des solutions novatrices capables de résoudre le problème des sans-abri, notamment grâce à des initiatives d'entraide dont le magazine *The Big Issue* constitue un parfait exemple puisqu'il a été copié dans une multitude de pays. Les vendeurs du magazine conservent une partie du prix au numéro, ce qui les aide à se constituer leurs propres tremplins. De même, le système de foyer élaboré en France, qui intègre logement et formation, a été copié. Un autre sujet consiste à inciter des groupes tels que les enfants, les femmes ou les personnes âgées à participer plus volontairement au processus de planification. Les pays nordiques sont notamment plus avancés dans ce domaine même si des villes telles que Vienne témoignent d'initiatives intéressantes.

■ Les initiatives culturelles

La reconnaissance du rôle central de la culture



locale dans le développement urbain durable est récente. Cela revient à admettre que la célébration de l'originalité de chaque lieu a de fortes répercussions sur la motivation, l'identité et le bien-être des citoyens. Elle peut prendre la forme d'événements tels que la création de sites et d'espaces qui ont une véritable signification pour la population locale. Les exemples foisonnent et vont de la multitude de festivals, de la redécouverte des traditions locales, des programmes de civisme à des événements qui rassemblent des générations ou des cultures différentes. Une retombée significative réside dans la manière dont certains programmes culturels peuvent déclencher la régénération. Cela se traduit souvent par la reprise de bâtiments superflus par des artistes, un phénomène qui engendre toutes sortes d'activités économiques et sociales connexes. Tout le paysage européen est émaillé d'exemples dont les Häckische Höfe à Berlin, The Cable Factory à Helsinki, le Temple Bar à Dublin ou la Custard Factory à Birmingham.

■ **Susciter l'innovation**

Dans ce dernier volet, nous allons tenter de résumer les principales leçons de notre étude que les villes devraient selon nous apprendre si elles veulent continuer d'innover dans le développement durable.

Nous pensons que deux nouveaux paradigmes fondamentaux pourraient apparaître:

1. "faire plus avec moins" et
2. passer du développement durable unique au développement durable multiple.

■ **Faire plus avec moins**

Les travaux récents du Club de Rome, notamment la publication de "Factor four - Doubling Wealth, Halving Resource Use", suggèrent que quatre fois plus de richesses peuvent être tirées des ressources que nous employons actuellement en appliquant le principe "faire plus avec moins". Cela va de la production d'hypervoitures à l'irrigation souterraine au goutte-à-goutte en passant par le commerce électronique qui réduit les frais de déplacement. Le rapport indique cependant que la façon contemporaine de faire des choses serre les professions comme dans un étou. En triomphant de cette démarche, le "facteur quatre" pourrait créer une forme d'éco-capitalisme lucratif auquel participeraient tous les acteurs d'une ville - entreprises, pouvoirs publics locaux et consommateurs - qui œuvreraient ensemble pour rendre le développement de leur ville plus durable. Cela présente un attrait particulier lorsque les entreprises sont invitées à favoriser un développement durable et y trouvent un intérêt

personnel compte tenu des avantages potentiels qu'elles pourraient en retirer.

■ **Du développement durable unique au développement durable multiple**

Au plan local - le troisième volet l'a bien montré - le développement durable est encore très largement interprété en termes d'environnement même si les protagonistes reconnaissent de plus en plus que le développement durable social et économique fait partie intégrante du développement d'une société durable. Les bases de données renferment très peu de projets qui témoignent d'une démarche multiple en faveur du développement durable dans la totalité ou la majorité de ses dimensions:

- quartiers en crise (Belgique),
- Kemi-Tornio (Finlande),
- Berlin-Prenzlauer Berg,
- Munich-Riem,
- Duisburg-Marxloh,
- Fribourg (Forum Vauban),
- Oslo (vieille ville),
- Vitoria (Espagne)
- Emscher Park (Ruhr, Allemagne).

Ces études de cas nous amènent à conclure que, pour élaborer des politiques de développement durable multidimensionnel, les villes doivent passer par plusieurs phases-clés:

1. garantir qu'une notion intégrée du développement durable est enracinée dans la pratique des organisations;
2. repenser chaque aspect de ce qui se passe dans une région urbaine afin d'évaluer comment chacun concourt au développement durable;
3. élaborer des projets visibles qui gravitent autour du caractère généralement imperceptible du développement durable;
4. créer et viser un nouveau public, en particulier dans les entreprises: la prochaine innovation-clé consiste à trouver le moyen de faire entrer les activités durables dans le sens commercial commun.

■ **Les quatre éléments-clés de la concrétisation**

Nous recensons quatre éléments-clés de mise en œuvre:

1. De nouveaux acteurs, de nouveaux rôles

Souvent, l'innovation n'émane pas d'organisations établies, mais bien d'outsiders, y compris les radicaux et les activistes susceptibles de



“préfigurer” d’éventuels styles de vie à venir qui ont influencé des structures de comportements traditionnels avec un lent effet de cascade. À cet égard, l’aspect le plus frappant a été la notion d’autonomie et de recyclage pratique. De tels groupes de pression ont été capables d’amener sur la scène politique des questions sous-jacentes comme un mode de vie écologique, les logements sociaux, des mécanismes alternatifs de financement ou des concepts de recyclage. Leur point faible réside dans la pénurie habituelle de ressources pour mettre leurs idées en œuvre et, lorsqu’ils y parviennent, ils se heurtent à des problèmes de continuité et de développement durable. Ceci explique pourquoi les relations entre la structure officielle et son acceptation par ces groupes deviennent déterminantes.

Jusqu’il y a peu, l’idée d’une activité commerciale associée à un développement urbain durable semblait être contradictoire en soi. Le monde des affaires a cependant conçu l’idée de la responsabilité des entreprises. Dans le même temps, comme l’État providence traditionnel a été menacé, les villes ont été contraintes de changer; la notion de partenariat est dès lors devenue centrale et influence à son tour la réflexion de nombreuses entreprises sur ce qu’elles produisent et la manière dont elles le font.

Des types spéciaux d’organisations peuvent jouer un rôle-clé dans le franchissement de ces obstacles; à vrai dire, ces organisations sont une forme d’innovation. Elles appartiennent à différentes catégories:

- des cellules de réflexion,
- des inspireurs tels que le Common Ground,
- des conseillers en actions comme Econtur à Brême ou URBED au Royaume-Uni,
- des militants: Les Amis de la Terre ou Greenpeace,
- des gens d’action, p. ex. Groundwork, Les Amis de la Terre,
- des fournisseurs de soutiens: ICLEI (Conseil international pour les initiatives écologiques locales), qui est actuellement un réseau mondial, et des fournisseurs comparables de bases de données,
- des réseaux: l’European Business Network for Social Cohesion; le Centre Européen des Fondations à Bruxelles qui possède un Corporate Citizens Initiatives Group ou, plus précisément, des réseaux axés sur les questions d’environnement comme l’International Hotels Environmental Initiatives.

Des individus spécialisés ou engagés qui affrontent souvent les machines bureaucratiques établies jouent un rôle analogue. Ceci souligne la portée de la crise dans le déclenchement des innovations. Un élément vital dans l’optimisation de la capacité des différents acteurs à œuvrer selon des modalités plus durables dans leurs milieux urbains, qu’il s’agisse de citoyens, d’entreprises ou de syndicats, réside dans les cadres réglementaires et dans les mesures d’encouragement, favorisés par les pouvoirs publics qui offrent des perspectives et des leviers susceptibles d’étendre le cycle des innovations.

2. De nouveaux stimulants, de nouveaux modes de réglementation

Le prochain accent en matière d’innovation sera vraisemblablement mis sur le domaine réglementaire et la création de stimulants tels que l’élaboration de barèmes dégressifs en faveur d’une utilisation efficace de l’énergie, le recours à la mise en garantie pour atteindre les objectifs du développement durable comme l’augmentation des taxes sur l’essence pour soutenir les transports en commun, le durcissement des contrôles et l’établissement de mécanismes de garantie pour des institutions bancaires oligopolistiques, le lancement de nouvelles initiatives comme la gratification du bénévolat.

3. L’intégration: abolir les barrières des spécialités

Les innovations qui devraient déployer les meilleurs effets au cours de la prochaine phase sont celles qui intègrent de nombreux aspects du développement durable au sein d’un même projet. Cette démarche a de profondes implications sur la manière dont les villes conduisent leurs affaires: elles doivent commencer par diversifier leur base d’aptitudes, puis recycler leur personnel existant pour qu’il adopte une vision élargie, plus “holistique”, et enfin mettre en place de nouveaux types de départements capables d’aborder un plus large éventail de sujets. Et il convient de réexaminer la structure actuelle de la gestion urbaine où des conseillers élus non rémunérés ont le dernier mot sur les questions urbaines; les groupes qui sont aujourd’hui exclus, tels que les organisations bénévoles et les groupes d’intérêts, doivent être incorporés dans une nouvelle forme de démocratie participative.

4. La diffusion des meilleures pratiques: le rôle des flux d’informations

Une fois ces innovations de base réalisées, elles devraient en susciter d’autres. Au début du rapport, nous avons écrit que les “meilleures pratiques” pouvaient être appréhendées sous deux angles: premièrement, comme meilleures pratiques



européennes dont les exemples seront rares et, deuxièmement, comme meilleures pratiques dans un contexte spécifique. Dans ce dernier cas, amener simplement la majorité des villes européennes, grandes et petites, au niveau des meilleures constitue un défi gigantesque. Cela impose de mettre encore plus l'accent sur une promotion des meilleures pratiques et de procéder à une réflexion approfondie et à une évaluation sur les moyens les plus efficaces pour les diffuser.

Une recommandation essentielle réside dans la nécessité d'évaluer l'utilisation et l'impact des bases de données, tout en procédant à un recensement rigoureux de tous les autres moyens permettant aux villes d'apprendre de leurs consœurs, sans oublier la multitude des réseaux, conférences et réunions. Les bases de données ont joué un rôle central dans la diffusion des innovations, mais elles sont confrontées à de nombreux problèmes (tels que l'application de critères, la nécessaire préservation d'un équilibre entre le caractère spécifique et généraliste, l'origine des données, l'absence de données historiques à long terme qui se traduit par l'exclusion de nombreux cas réputés d'innovations urbaines au cours de ces quarante dernières années, la duplication de différentes bases de données) tandis que de nombreuses bases ne disposent pas des ressources nécessaires pour assurer leur mise à jour et leur évolution.

Les bases de données ont aussi tendance à mal jauger certaines actions municipales; elles sous-estiment par exemple l'importance des entreprises ou des syndicats. Elles pêchent aussi par le manque de contexte, telles que les descriptions des mécanismes comme les mesures d'encouragement ou les réglementations fiscales qui doivent avant tout favoriser le développement urbain durable.

Notre analyse des bases de données souligne que la distribution et la diffusion constituent un des secteurs-clés qui réclament une prochaine vague d'innovations. Bon nombre de meilleures pratiques sont imperceptibles. Les villes sont en général maladroites et manquent d'imagination lorsqu'elles doivent raconter l'histoire de leur évolution. Dans le quatrième volet, nous évoquons l'exemple contraire de Montpellier - un cas rare d'une ville qui projette son image en direction du public, y compris les visiteurs. De telles stratégies de visibilité seraient selon nous efficaces pour gagner le soutien en faveur de profonds changements de

styles de vie requis par le développement urbain durable.

Une question fondamentale se pose: dans quelle mesure des micro-innovations telles que celles qui ont été décrites dans le présent rapport sont-elles efficaces pour modifier le macro-environnement du développement durable? Qui viendra en premier: le petit projet pilote qui inspire et conduit peut-être à des changements plus profonds parce qu'il est reproduit et que, au fil du temps, il peut donc aider à modifier les incitants et le cadre réglementaire vers un développement durable? Ou des modifications du macro-régime capables de fournir le bouillon de culture pour la réalisation initiale de projets pilotes? Il n'existe pas de consensus, mais il est sûr qu'aucune ville ne peut vivre uniquement d'innovations incessantes.

Même à ce prix, de nombreuses villes réalisent de mauvaises performances et de bons exemples isolés ne signifient pas qu'une ville est globalement innovante. Il faut trouver des méthodes plus innovatrices qui, par réaction en cascade, influenceront la manière dont les villes appliquent les meilleures pratiques pour que leurs bonnes pratiques soient adoptées par les moins dynamiques. En cette matière, l'Europe peut apprendre d'autres - par exemple dans des domaines tels que l'élaboration de systèmes novateurs de financement aux États-Unis.

Pour terminer, nous devons rappeler que les innovations ont des cycles de vie. Le processus des innovations en cascade, de haut en bas à travers les différents stades à partir du changement de méta-paradigme, s'est déroulé beaucoup plus rapidement et plus profondément dans le secteur de l'environnement qu'au niveau du développement économique et social durable; dans la culture, le développement durable vient tout juste de démarrer. La priorité doit donc consister à encourager les agents actifs à accélérer le processus innovateur proprement dit.

Le présent rapport a été rédigé pour la Fondation par Peter Hall et Charles Landry. Peter Hall enseigne la planification à la Barlett School of Architecture and Planning, University College de Londres, et est professeur émérite de planification urbaine et régionale à l'University of California de Berkeley. Le résumé du rapport a été écrit pour la Fondation par Charles Landry, directeur fondateur de Comedia, principal bureau de conseil en planification culturelle en Grande-Bretagne.

Le présent rapport a été rédigé pour la Fondation par Peter Hall et Charles Landry. Peter Hall enseigne la planification à la Barlett School of Architecture and Planning, University College de Londres, et est professeur émérite de planification urbaine et régionale à l'University of California de Berkeley. Le résumé du rapport a été écrit pour la Fondation par Charles Landry, directeur fondateur de Comedia, principal bureau de conseil en planification culturelle en Grande-Bretagne.



PUBLICATIONS

PUBLICATIONS CONNEXES

Les publications de la Fondation sont en vente dans les bureaux de vente officiels de l'UE ou à l'Office des publications officielles des Communautés européennes à L-2985 Luxembourg. Les documents gratuits sont disponibles sur demande à la Fondation.

- 1. Redefining Concepts Challenges and Practices of Urban Sustainability.**
Cat. n° SX-07-97-830-EN-C
28,00 écus
- 2. Towards an Economic Evaluation of Urban Innovative Projects.**
Cat. n° SX-97-97-062-EN-C
20,00 écus
- 3. European Cities in Search of Sustainability - A Panorama of Urban Innovations in the European Union.** (*existe en anglais et en français*)
Cat. n° SX-03-979-43-EN-C
7,00 écus
- 4. Innovations for the Improvement of the Urban**

Environment - A European Overview.

Cat. n° SY-80-93-088-EN-C
56,00 écus

5. Innovations for the Improvement of the Urban Environment - Austria-Finland-Sweden.

Cat. n° SY-01-96-575-EN-C
36,50 écus

6. Perceive-Conceive-Achieve - The Sustainable City - A European Tetralogy.

(*existe en anglais et français*)

I. Urban Eco-auditing and Local Authorities in Europe.
Cat. n° SY-79-95-001-EN-C
15,00 écus

II. The SMEs and the Revitalization of the European Cities.
Cat. n° SY-79-95-002-EN-C
20,00 écus

III. Transport and Public Spaces: The Connective Tissue of the Sustainable City.
Cat. n° SY-79-95-003-EN-C
20,00 écus

IV. Functionality, aesthetics and the desirability of the sustainable city
Cat. n° SY-79-95-004-EN-C
20,00 écus
Volumes I à IV: 55 écus

7. What Future for the Urban Environment in Europe: Contribution to HABITAT II.

Cat. n° SY-95-96-495-EN-C
16,50 écus

POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS

Pour de plus amples informations sur le présent projet, veuillez prendre contact avec le:
Centre d'information
Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail
Wyattville Road, Loughlinstown, Co. Dublin, Ireland
Téléphone: +353 1 2043100
Télécopie: +353 1 2826456
Courriel: postmaster@eurofound.ie

Copyright: Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail. Reproduction autorisée, sauf à des fins commerciales, à condition d'en indiquer la source et d'en envoyer un exemplaire à la Fondation.

Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail

Wyattville Road, Loughlinstown, Co. Dublin, Ireland

Téléphone: +353 1 2043 100

Télécopie: +353 1 2826 456/2824 209

Courriel: postmaster@eurofound.ie

EF/97/56/FR



OFFICE DES PUBLICATIONS OFFICIELLES
DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

ISSN 92 328 2469



9 789282 324695